

Les Dames de Tart

Des champs à la ville

L'incorporation des moniales à la famille cistercienne n'a pas suivi un modèle. Une demande massive, souvent tenace, parfois pressante de la part de ces communautés, a souvent obligé les monastères d'hommes, réticents car encore fragiles, à répondre à cette attente. Parfois ces communautés féminines adoptent spontanément, sans le consentement formel de l'Ordre, les coutumes de Cîteaux et s'attribuent le nom de cisterciennes.

Or la spécificité féminine d'une communauté exige déjà la présence d'un prêtre pour assurer la célébration de l'eucharistie et l'accompagnement spirituel. Par ailleurs, un autre paramètre émerge quand il s'agit de la famille cistercienne : le cistercien est agriculteur-défricheur. Ces moines travaillent la terre avec, dès l'origine, comme le rappelle le Petit Exorde (XV, 9), l'aide des convers. Ils développent tous les savoir-faire, tant techniques que socio-économiques, liés à cette activité qui semble *de facto* éloignée de la sphère féminine en cette période médiévale. Et si certaines communautés féminines travaillent la terre, c'est que l'impératif de la clôture n'existe pas encore : un simple ordre de l'abbesse permet de sortir pour nettoyer un bois, entretenir une terre ou garder un troupeau comme le rappelle la bulle *Prudentibus virginibus* du pape Lucien, en 1184.

Enfin en cette période, l'insécurité des bois, champs et pacages est telle que la prudence s'impose.

Au XIII^e siècle, la clôture devient plus stricte et les maisons féminines s'attachent alors des frères lais qui assurent les travaux extérieurs et ceux nécessitant une force physique ou une compétence technique. Ces hommes entrent directement au service des moniales, font profession dans les mains de l'abbesse et, avec des salariés, entretiennent les terres parfois éloignées, car un bon domaine joue sur la complémentarité des terroirs. Ces faire-valoir indirects grèvent souvent l'économie des communautés. Les moniales se recentrent alors sur les travaux d'intérieur : elles accueillent des fillettes dans leurs ateliers, leur apprenant à travailler la laine, à manier le fuseau, à broder or et perles sur les vêtements liturgiques.

Certaines moniales jouissent d'une grande culture et, stimulées par des prédicateurs ou des confesseurs, se complaisent dans l'étude des Écritures ou des écrits des Pères de l'Église, alimentant ainsi leur *lectio divina*. Sainte Gertrude n'est pas une simple copiste, mais de ses lectures « *elle aimait recopier les meilleurs passages, conserver un choix de citations, de belles prières pour alimenter sa dévotion et celles des autres...* » ; elle écrit des traités spirituels et théologiques en latin et en allemand... Ces *scritporia* fabriquent les manuscrits nécessaires à la liturgie mais on y transcrit aussi des écrits nécessaires à la vie spirituelle de la maison : « *Un monastère sans bibliothèque est comme un château fort sans arsenal* ».

Les débuts de ces communautés sont généralement fragiles sur le registre de la précarité ; ces femmes sont « *pauvres pour suivre le Christ pauvre* ».

En Brabant par exemple, naît au XII^e siècle une mystique cistercienne féminine d'une grande vigueur, mêlée d'un attrait plus ou moins conscient pour les charismes surnaturels. Cette forme de dé-

votion, qui ne fait pas partie de l'héritage de saint Bernard, effraie sans doute les cisterciens, d'où une certaine réticence voire une crainte face à cette spiritualité démesurée. Mais ces communautés de *mulieres religiosae*, que la hiérarchie ecclésiastique tente d'endiguer, font évoluer les mentalités. Servantes, converses, données, recluses, béguines... les choix de vie sont variés à cette époque.

Dès le XIII^e siècle, la coutume veut que les abbayes, chargées de maisons de moniales, reçoivent au noviciat clercs et prêtres désireux de travailler dans ces établissements et qui, après avoir été instruits dans la liturgie et la spiritualité cistercienne, prononcent leurs vœux chez les moniales et promettent obéissance à l'abbesse. Ces prêtres vivent en permanence au service de ces communautés, portent l'habit cistercien, mais ne sont pas à proprement parler membres de l'Ordre puisqu'ils n'appartiennent à aucun monastère d'hommes et que l'abbesse est leur supérieure immédiate. Cette organisation perdure jusqu'au concile de Trente (1545-1563) et, en 1601, le Chapitre envoie des cisterciens âgés pour assurer la direction spirituelle des religieuses.

Ces dévotes ont une volonté déterminée, parfois farouche, d'approfondir leur vie spirituelle. Telles la Madeleine, elles ont rencontré le Christ et ont décidé de le suivre. Leur don à Dieu est sincère, irrévocable. Rassemblées autour d'une chapelle, elles aménagent peu à peu des lieux réguliers : chapitre, réfectoire, dortoir. Attenant au sanctuaire, la maison de l'aumônier reste bien séparée des lieux de vie des moniales. La règle de saint Benoît est la base de leur vie communautaire avec l'oraison, le travail et la *lectio divina*, mais leur forme de vie se colore de nuances où interfèrent espace et temps. Qu'en est-il de la première fondation féminine cistercienne ?

Tart des Champs

En 1098, des moines, *soucieux d'être pleinement fidèles à leur profession par l'observance de la Sainte Règle*, quittent, avec l'autorisation du légat du pape Hugues de Romans, Molesme sous la houlette de Robert pour arriver en un endroit désert. Ils fondent un Nouveau monastère qui, en 1112, accueille Bernard, accompagné d'une trentaine de membres de sa famille et de gentilshommes. À cette époque on fait partager l'idéal monastique, et la conversion entraîne le lignage. Pour suivre Bernard, certains ont abandonné leurs épouses ; que pouvait-il advenir de ces femmes à une époque où elles sont soumises aux décisions d'un mari, d'un père ou d'un frère ? Elles se rassemblent à proximité d'abbayes pour vivre à leur manière une conversion. Or Bernard demande, deux ans après son entrée à Cîteaux, au comte de Bar, son château de Jully pour abriter des femmes qui vivent près de l'abbaye de Molesme ; ainsi naît un prieuré bénédictin approuvé en 1118 par l'évêque de Langres, puis en 1145 par le pape Eugène III qui est cistercien. Avant 1170, Jully compte neuf prieurés, et son organisation est proche de celle de Cluny. L'abbé de Molesme exerce sa juridiction spirituelle et temporelle sur les moniales. Pour exercer son pouvoir, il délègue un prieur dans chaque maison qui, avec quelques moines, administrent le temporel de ces prieurés tout en accompagnant ses membres spirituellement ; chaque prieur représente le monastère au chapitre général réuni à Molesme.

Est-ce un hasard si la première prieure de cette communauté est Élisabeth, la femme du frère aîné de Bernard, Guy, entré lui aussi à Cîteaux ? N'est-elle pas remplacée dans sa charge par la propre sœur de Bernard, Hombeline, qui sera prieure jusqu'en 1141 ? Bernard visite Hombeline dans sa communauté qui n'est qu'à 50 km à vol d'oiseau de Clairvaux. Sans doute sa forte personnalité,

son art de la persuasion ouvrent des chemins dans les cœurs et, vers 1125, des moniales souhaitent embrasser pleinement la vie cistercienne ; elles quittent Jully pour se rendre à Tart, située à 12 km au nord-est de Côteaux. Ne réalisent-elles pas ce que leurs prédécesseurs avaient accompli, dans un contexte différent, à la génération précédente ?

Quand commence la vie communautaire à Tart ? Sans doute dans les années 1124-1130 car un premier document de 1132 indique : *« Du temps de l'évêque Guilenc, des religieuses se sont installées à Tart. Qu'à la demande et même aux frais du duc Hugues, le chevalier Arnould Cornu leur donna cet endroit par la main d'Étienne, abbé de Côteaux, selon la décision prise auparavant par Joceran, alors évêque de Langres ».*

La fondation est réalisée avant la démission de Joceran en 1125 et, dans un document émanant de Guy de Paray, abbé de Côteaux (1194-1200), Tart est qualifiée de *« propre fille de Côteaux »* où l'abbé dispose *« du plein pouvoir de corriger et d'ordonner ce qui doit l'être, de nomination et de révocation de l'abbesse »*. Or cette fondation émane d'une entente entre Étienne Harding (1060-1134), troisième abbé de Côteaux, l'évêque de Langres, la famille des ducs de Bourgogne et les sires de Vergy dont un membre, Élisabeth, sauva déjà Côteaux en 1109. Sa fille sera la première abbesse de Tart. C'est un vassal de la maison de Vergy, Arnould Cornu, qui donne la terre de Tart avec des forêts et des eaux. Dès 1142, cinq donations viennent agrandir le domaine et, en 1220, l'abbaye possède déjà huit granges et deux relais urbains. Ces donations, qui émanent de familles aristocratiques bourguignonnes, se démocratisent au XIII^e siècle. Par ailleurs, les religieuses effectuent des acquisitions afin d'organiser ce temporel en unités de production complémentaires. Mais les calamités du XIV^e siècle arrêtent cette expansion.

Si la filiation de la branche masculine en cinq lignées est bien connue, pour les moniales, l'abbaye est placée sous la paternité du monastère cistercien le plus proche. La charte de Guy de Paray et la Bulle du pape Innocent III, de 1200, énumèrent les dix-huit filles de l'abbaye. L'abbesse de Tart s'y rend chaque année afin de maintenir la régularité, corriger les abus éventuels et présider à l'élection des supérieures. La charte de Guy de Paray parle de la tenue d'un chapitre général : « *chacune des abbesses-filles devra se rendre à la saint Michel à Tart à un chapitre général que présidera l'abbé de Cîteaux ou son représentant* ». Ces chapitres disparaissent sans doute lors des turbulences du XIV^e siècle.

Si l'abbaye a connu un siècle de prospérité (1180-1280), dès la fin du XIII^e siècle, les dons disparaissent ; à partir des années 1330, la précarité de l'économie transpire dans les archives. Puis les conflits s'accumulent : guerre de Cent Ans, lutte entre Armagnacs et Bourguignons, méfaits des écorcheurs, jacqueries, mettent le pays à feu et à sang. Enfin, la peste noire de 1348 ravage le pays et l'épidémie perdure de façon endémique. Isolées dans les campagnes, ces abbayes trop vulnérables sont durement frappées par ces calamités ; le temporel souvent pillé est laissé à l'abandon, les bâtiments ne sont plus entretenus, la vie communautaire se désorganise et la vie spirituelle en pâtit.

S'amorce alors un relâchement dans la dévotion qui s'amplifie au fil des ans. Négligeant l'esprit de la Règle, la clôture et l'habit, « *on danse et joue au monastère comme dans une Académie* ». Ces dames « *avaient tellement ajusté leurs habits qu'on n'y connaissait plus rien de religieux que le voile et la guimpe, qui étaient encore mis de manière qu'ils ne les empêchaient point de se friser, se découvrir, porter des pendants d'oreilles et des fils de perles à leur cou... ; leur habit noir et blanc était de soie et les jupes de dessous de l'étoffe la plus belle... avec des dentelles or et argent* », rapporte Édme Bourrée.

À la suite du concile de Trente, émerge une volonté de restaurer l'esprit des fondateurs avec le respect de la Règle, des vœux, de la clôture et de l'abstinence. En 1617, l'abbesse Anne de Boisselet se démet de sa fonction en faveur de Jeanne de Purlans (1591-1651) alors clarisse au monastère de Migette. Malgré ses réticences, elle reçoit la bénédiction de l'abbé de Cîteaux, Nicolas II Boucherat (1604-1625), ardent propagateur de la réforme, et commence un nouveau noviciat. Au monastère, « *il n'y a pas de livres spirituels* » car personne n'est formé à la vie intérieure ; seule Mme de Longueval aspire à une vie dévote. La jeune abbesse encourage alors ses filles à se vêtir modestement, à exécuter des travaux manuels, à observer jeûne et clôture. Mais ces dames sont rebelles et les premières années s'avèrent difficiles. Zélée, Mme de Longueval effectue en 1621 un pèlerinage à Gray. Là, Notre-Dame lui fait entendre que l'acteur de la réforme sera l'évêque de Langres : Monseigneur Zamet (1615-1655). Il visite quatre fois l'abbaye en 1622, et ses prêches ébranlent les certitudes. L'idée de réforme chemine et l'abbesse, soucieuse de donner l'exemple, se coupe les cheveux, s'habille en sergé de laine, se dépouille de ses biens.

Monseigneur Zamet s'entend avec l'abbé de Cîteaux pour que les pères de l'Oratoire dirigent ces dames. En 1623, le prélat décide de transférer la communauté à Dijon pour mieux la réformer. Une des raisons du succès de l'entreprise est due à l'amitié qui lie, dès 1622, Mgr Zamet à Jeanne de Purlans, dont le nom de religion est mère Jeanne de Saint-Joseph, amitié que l'on compare à celle de François de Sales et Jeanne de Chantal. ■

(à suivre)

Madeleine BLONDEL
*Conservateur en Chef du patrimoine
Directeur des Musées d'Art sacré
et de la Vie bourguignonne
Dijon*